O18 : les homophones sont et son

Ne pas confondre son/sont

* « Sont » est l’auxiliaire être à la troisième personne du pluriel du présent. On peut le remplacer par étaient.

Ils sont malades / Ils étaient malades.

* « Son » est un déterminant possessif. On peut le remplacer par mon.

Il est assis à son bureau / Il est assis à mon bureau.